

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces:

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Étranger.

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse 10c.
Étranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct.

Téléphone 2.19.05
Administration, Rédaction
Expédition, etc.

Compte de Chèq. postaux II c 1748
Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS:

SUISSE 1 an Fr. 9.— avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.— „ „ „ 7.—
3 mois „ 2.75 „ „ „ 3.75
ÉTRANGER: un an Fr. 17.—



LA SITUATION EN ORIENT

Elle est plus critique que jamais. Notre photo montre le commandant en chef de la flotte japonaise en Chine, l'amiral Oikawa (au centre), en conférence avec son état-major à bord du vaisseau amiral.

La situation internationale

Ainsi que nous l'avons prévu, les puissances de l'axe redoublent d'efforts pour arriver à vaincre les résistances de l'Angleterre.

Les Italiens ont su mettre à profit leurs succès à la frontière Cyrénaïque et après la prise de Solum, voici qu'ils annoncent l'occupation de Sidi Barrani. Il ne fait aucun doute que la Grande-Bretagne, toute occupée à se défendre chez elle, ne soit pas en mesure de résister à l'offensive italienne en Afrique.

Londres semble même n'attacher qu'une importance secondaire aux opérations africaines, pour se concentrer totalement dans la défense de la métropole. L'aviation allemande multiplie ses attaques et déverse des tonnes de bombes sur la Cité.

M. Churchill présente une tentative de débarquement, et l'agressivité des avions allemands semble augurer que cette tentative soit imminente.

Parmi les pays qui gravitent autour de l'axe, certains espèrent déjà bénéficier de la victoire. Le voyage de M. Serrano Sumner est, à ce sujet très significatif. Nul n'ignore que l'Espagne n'a jamais perdu l'espoir de reprendre Gibraltar aux Anglais, et il est clair qu'en prévision d'une victoire de l'Allemagne et de l'Italie, l'Espagne cherchera à recouvrer cette position-clé qui, géographiquement et ethnologiquement lui appartient.

D'ailleurs, à mesure que la guerre évolue, nous pouvons constater qu'elle tend uniquement à la conquête de la Méditerranée. Toutes les puissances européennes cherchent à y avoir accès et celles, parmi les plus influentes, veulent s'en assurer le contrôle absolu.

Les pays balkaniques ne sont pas, eux-mêmes sans diriger leurs aspirations vers quelques débouchés sur le bassin méditerranéen. La Hongrie se souvient de sa puissance, alors qu'elle avait accès à l'Adriatique. La Bulgarie, par contre, cherche à atteindre la mer Egée.

Ces aspirations balkaniques risquent de compliquer la situation, surtout que la Roumanie paraît décidée à revendiquer à la Turquie les Détroits dont rêvaient déjà les Tsars.

Qui l'emportera dans cette ardente compétition? Il semble que l'Angleterre devra se résigner à céder la prépondérance à l'Italie; mais l'Italie à son tour, saura-t-elle garder « son mare nostrum » que convoite avec non moins d'acharnement et de ruse, l'inquiétante et énigmatique République soviétique?

Un général français a dit: « C'est en Méditerranée que se fera la guerre... » Les événements prouvent qu'il n'avait pas tort.

L'économie vinicole suisse

L'année dernière, la Suisse a importé au total 982,942 hl. de vin, d'une valeur de 34,65 millions de francs, dont 886,000 hl. de vin rouge, 58,000 hl. de vin blanc et environ 38,000 hl. de vins doux. L'importation a augmenté d'environ 30,000 hl. en comparaison de l'année précédente. Elle a porté pour le 93,8% sur le vin rouge et 6,2% seulement sur le vin blanc. Ces chiffres montrent une fois de plus ce que l'on savait déjà, c'est que le consommateur donne de plus en plus la préférence au vin rouge. Les mesures prises par les autorités pour enrayer un peu l'importation de vin blanc, pour favoriser l'élevage des produits indigènes, a probablement joué aussi son rôle.

Comme précédemment, c'est l'Italie qui a été notre principal fournisseur. Elle nous a livré presque un demi-million d'hectolitres, soit plus du 50% de nos importations totales. Vient ensuite la France, suivie du Portugal, de la Grèce, de l'Algérie et de la Hongrie.

On sait qu'il est perçu une taxe spéciale de fr. 3.— par hectolitre pour alimenter le fonds en faveur de la viticulture, créé en 1936. En 1939, cette taxe spéciale a produit 2,75 millions de francs, ce qui a porté le fonds à 3 millions de francs. Au cours de 1939, on a prélevé environ 4,3 millions de francs sur ce fonds, notamment pour l'action de secours décidée en décembre 1938, par les Chambres fédérales en faveur des vigneronnes de la Suisse romande victimes des gels d'hiver.

En 1939, la récolte indigène a atteint environ 731,000 hl. d'une valeur de 47,9 millions de francs, dont 124,000 hl. de vin rouge et 605,000 hl. de vin blanc. Ainsi que le fait remarquer l'annuaire de la Fédération des négociants en vins, cette récolte n'a pas eu pour effet d'améliorer de façon notable la situation du marché des vins. Par suite des prix trop élevés de 1938, la consommation s'est détournée du vin indigène pour donner la préférence à d'autres boissons; on préfère surtout le vin rouge, dont la qualité et les prix sont plus stables. L'écoulement a été rendu plus difficile encore par la situation politique, qui a considérablement entravé les efforts faits pour augmenter la consommation du vin suisse. Il est juste d'ajouter cependant que les mesures prises d'entente entre les importateurs et le Département fédéral de l'économie publique ont amélioré la situation dans une certaine mesure.

SACRIFICE POUR LA DEFENSE NATIONALE

Le Conseil fédéral vient de décider, en matière d'annuité fiscale pour le sacrifice en faveur de la défense nationale, que l'annuité ne s'étendra pas seulement à la fortune elle-même, mais aussi aux gains réalisés et aux revenus qui ont contribué à augmenter la fortune. On veut empêcher par là que les cantons réclament après coup des impôts supplémentaires pour des revenus ou des gains qui, de l'avis des autorités fédérales ont augmenté la fortune imposable, aux contribuables qui ont déclaré leur fortune totale à la Confédération.

Nouvelles de France

La reprise du travail

Les graves problèmes que pose la nécessité de remettre aussi rapidement que possible la France au travail ont amené le ministre de la production industrielle et du travail à envisager une série de mesures concernant l'utilisation de la main d'œuvre. Il est confirmé que les employeurs sont dans l'obligation de réintégrer les démobilisés dans leur emploi antérieur, sauf dans le cas où l'employeur apporte la preuve de l'impossibilité absolue de la reprise du contrat de travail. Des dispositions sont également envisagées pour imposer à l'employeur l'obligation d'occuper un certain pourcentage de démobilisés.

L'observation des prescriptions concernant les démobilisés peut entraîner outre les sanctions pénales, des sanctions civiles sous forme de dommages-intérêts à verser à l'employeur.

Afin d'aboutir à une répartition équitable du travail entre le maximum de salariés, les préfets ont la possibilité de réduire la durée du travail.

En ce qui concerne la main d'œuvre étrangère, les textes de loi antérieurs à la guerre et prévoyant la fixation d'un pourcentage sont remis en vigueur. La procédure de fixation du pourcentage se trouve allégée afin de prévenir toute lenteur.

Des mesures sont enfin promulguées afin de hâter le retour à la terre des travailleurs occupés dans les usines, mais qui, auparavant, avaient un emploi agricole ou se rapportant à l'artisanat rural.

Obligation d'accepter les paiements en argent allemand

L'agence Havas communique: Des billets ou de la monnaie de la « Reichskreditkassa » allemande ont été refusés en paiement par des commerçants et des employés de tramways. La « Kommandantur » de Bordeaux a publié un avis à ce sujet où il est spécifié que le refus d'accepter l'argent allemand est inadmissible en zone occupée. Cette acceptation est obligatoire. Quiconque refuse d'accepter en paiement de la monnaie ou des billets allemands de la « Reichskreditkassa », que ce soit de civils ou de la part de militaires, sera poursuivi pour sabotage par les tribunaux de guerre.

L'équipage du « Normandie » se rallie à de Gaulle

L'équipage du grand paquebot français « Normandie », ancré dans le port de New-York, a été appelé à voter sur l'attitude qu'il entendait prendre. Le 90% des hommes ont déclaré se rallier au gouvernement de Gaulle. Ils seront affectés à l'armement des torpilleurs américains qui ont été cédés à la Grande-Bretagne et qui vont bientôt partir du Canada pour l'Angleterre.

M. Daladier et le général Gamelin inculpés

L'agence Havas communique: « Le ministre de la justice communique: Le procureur général près la Cour suprême de justice, a saisi cette haute juridiction d'un réquisitoire tendant à l'inculpation de M. Daladier et du général Gamelin. »

Vers un accord franco-japonais

Le consul général japonais a déclaré au correspondant de United Press, que l'accord franco-japonais sera probablement signé jeudi ou vendredi, à la condition toutefois que de nouvelles difficultés ne surgissent pas au dernier moment.

A l'effigie du maréchal Pétain

On annonce du ministère des finances que le prochain timbre d'un franc et la prochaine pièce de cinq francs seront à l'effigie du maréchal Pétain.

Le rapatriement des prisonniers

En plus des prisonniers français qui souffrent de blessures ou de maladies, l'Allemagne a l'intention de rapatrier également tout le personnel sanitaire, pour autant que les prisonniers français puissent se passer de leurs soins, ainsi que les amoniteurs français en service dans les camps de prisonniers.

Pour les prisonniers de guerre français

Le Foyer social français de Lausanne informe les membres de la Colonie française des cantons de Vaud et du Valais qu'il vient d'organiser, en étroite collaboration avec les Amis africains de Lyon, un service de colistype pour prisonniers de guerre, dont les départs ont lieu une fois par semaine, par chemin de fer, pour les camps en Allemagne (sous réserve d'interruption momentanée), et une fois par semaine, par camions, pour les camps de l'Est, en France occupée.

Pour tout renseignement, s'adresser au magasin Fr. Cadio, 3 place Riponne (Maison du Commerce), Lausanne, ou à la Chambre de Commerce française, 9, av. des Toises, Lausanne.

IN MEMORIAM

Depuis quelques années, la mort a fauché dans les rangs de ceux qui, dans le Valais, et particulièrement à Sion, représentaient des figures caractéristiques du pays. Ils sont partis à l'improviste, pour la plupart.

Mais il ne faut pas que le silence de la tombe nous les fasse oublier. Ils ont droit à notre souvenir, et par le rôle, brillant ou obscur qu'ils ont joué dans la vie sociale, un peu à notre reconnaissance.

Tous ont laissé, dans le milieu où ils ont vécu, une empreinte profonde, des deuils et des regrets. Tout cœur bien né doit y compatir.

Nous citons, en commençant par la petite capitale, un peu sommairement, sans soucis de la chronologie, les noms des regrettés défunts, dont presque tous, à des titres différents, furent nos contemporains et nos amis.

M. Jules SPAHR, savant pomologiste, arboriculteur et vigneron, qui rendit d'éminents services dans le domaine de la culture des branches principales de l'industrie agricole.

M. Pierre BONVIN, notable industriel, à qui les revers ne furent pas épargnés, mais qui, jusqu'à la fin, sut faire face aux coups du destin, et garder un cœur bienveillant et une physionomie extrêmement sympathique.

M. Henry de LAVALLAZ, avocat et juriste distingué, fut de nombreuses années, membre du tribunal de Sion, où sa science juridique et son sens psychologique furent appréciés.

M. Jacques CALPINI, greffier du Tribunal de Sion, consacra une partie de son temps aux intérêts éducatifs de Sion et à diverses œuvres sociales, de bienfaisance en particulier.

M. Léon de LAVALLAZ, professeur de langues et docteur ès-lettres, fut, pendant quelques années, professeur à l'Académie de Greenock (Ecosse). Il est l'auteur d'une grammaire du patois d'Hérémence, qui lui donna une place marquante dans la science patoisante.

M. François DUVAL, artiste peintre, caractère aimable et jovial, physionomie sympathique; il a laissé des œuvres de réelle valeur, qui le placent parmi les meilleurs peintres du Valais.

M. Albert de ROTEN, docteur en médecine, pratiqua, pendant un certain nombre d'années en Argentine. Il laisse le souvenir d'un médecin bienveillant et expérimenté.

M. Adolphe BRUTTIN, banquier, un ami de

la première heure, nature foncièrement honnête, à qui les déboires n'ont pas manqué.

M. Jean GAY, un des hommes qui fit le plus pour le développement de l'industrie fruitière en Valais. Intelligent et actif, il remplit maintes charges importantes dans l'administration communale et les comices agricoles.

M. Clément BORTIS, ancien fonctionnaire de l'Etat, puis négociant, homme bon et vertueux, qui supporta avec une sainte résignation la maladie qui l'affligea pendant les dernières années de sa vie toute chrétienne.

M. Charlot BONVIN, chef de la maison Ch. Bonvin et fils, emporté dans la force de l'âge; travailla avec intelligence et énergie, au développement de l'industrie vinicole en Valais; esprit positif, caractère droit et bienveillant.

M. Louis de COURTEN, ingénieur, jeune homme plein d'avenir, doué des qualités de travail et d'honneur qui distingua toujours l'honorable famille à laquelle il appartenait.

D'autres noms sans doute nous échappent, dans la bonne ville de Sion. Nous y reviendrons, si Dieu nous prête vie.

En dehors de Sion, nous avons à déplorer la mort de M. le colonel Adolphe FAMA, de Saxon, belle physionomie mariale, un des plus brillants officiers de l'armée suisse.

M. Jules COUCHEPIN, colonel régimentier, ingénieur distingué, constructeur de plusieurs œuvres d'art, en Valais et ailleurs. Nature modeste et sympathique, droite et ferme.

M. Eugène de COCATRIX, colonel-médecin, à St-Maurice. Un modeste érudit qui s'intéressa à toutes les œuvres de l'esprit; membre de la Société d'histoire du Valais romand. Caractère affable, cœur sensible, d'une distinction parfaite dans beaucoup d'aménité, de simplicité.

M. Maurice LUY, le très sympathique ténancier du Café du Grand-Pont, après avoir occupé des postes de confiance dans les grands palaces du Midi. Caractère gai, séduisant, causeur, âme haute et cœur généreux, celui qu'on appelait Maurice tout court, était le type de bohème élégant, à la façon de Salis du Chat-Noir, un tempérament d'artiste, un collectionneur curieux et averti, dont les « catombes » du Café du Grand-Pont perpétuent l'aimable souvenir et beaucoup de vifs regrets.

Puisse-t-ils jouir, tous, de l'éternelle béatitude!
A. D.

La guerre et les événements en Europe

La famille royale ne songe pas à quitter Londres

Dans une de ses dernières émissions, la radio anglaise a démenti de la manière la plus catégorique « tous les bruits fantaisistes prêtant aux souverains britanniques et au gouvernement l'intention de quitter Londres et de se réfugier (tantôt en Ecosse, tantôt en Irlande du nord, tantôt au Canada).

Le roi a offert 2000 livres sterling pour les victimes des attaques aériennes.

Un sous-marin anglais coulé

Le Conseil de l'Amirauté annonce que le sous-marin de Sa Majesté « Narwhal » est en retard sur son horaire et doit être considéré comme perdu.

Le « Narwhal » était un sous-marin mouilleur de mines du type de « Porpoise ». Il déplaçait 1500 tonnes en surface et 2600 en plongée, avec une vitesse de 16 nœuds en surface et 8,65 nœuds en plongée. Son équipage était de 55 hommes. Il était entré en service en mars 1936.

Au service secret de la Roumanie

La présidence du Conseil de Roumanie a communiqué officiellement que M. Morusoff, qui, pendant bien des années, fut à la tête du service secret de l'état-major général roumain et a été incarcéré, a déposé, de 1930 à ce jour 528 millions de lei, sans rendre le moindre compte. Les fonds à sa disposition, qui s'élevaient en 1930, à quatre millions de lei, grossirent sans cesse et atteignirent, pour l'année 1939-1940, la somme record de 214 millions de lei. Une commission spéciale sera chargée de vérifier l'utilisation de ces fonds.

Ballons de barrage en dérive

Au cours de la journée de mercredi, de 60 à 80 ballons de barrage anglais ont été aperçus en Suède orientale, qui provenaient vraisemblablement des barrages arrachés par l'ouragan régnant sur la Manche. On réussit à descendre intacts 15 ballons et à rendre 20 autres inoffensifs. Le premier train de Göteborg à Stockholm a subi un retard de 4 heures du fait qu'en plusieurs endroits, des conduites à haute tension avaient été endommagées par des ballons de barrage. On eut également à déplorer un accident mortel: un

valet de ferme entra en contact avec une conduite à haute tension qui avait été abattue sur le sol par un ballon.

On aperçut également au Danemark mercredi des ballons de barrage anglais. Ils provoquèrent aussi dans ce pays des troubles de circulation.

Le centre suisse de bienfaisance endommagé

Le Centre de bienfaisance suisse de Londres, désigné sous le nom de « Swiss Relief Centre », Fitzroy Square, Londres, c'est-à-dire l'ancien bâtiment de la Swiss Mercantile School, a été atteint par les attaques de bombes. Une de celles-ci, de gros calibre, est tombée à 10 heures sur une maison voisine et l'a détruite complètement; les 26 occupants du Centre suisse de bienfaisance qui, pour la plupart, attendaient d'être rapatriés, et qui avaient été chassés de leurs maisons touchées par les bombes, se trouvaient à ce moment-là dans l'abri du bâtiment et ont été effrayés.

Le bâtiment a dû être évacué, car il menaçait de s'effondrer, menace qui subsiste encore. Il est dans un état pitoyable et on se demande s'il pourra être réparé. A la rigueur, les locaux du devant peuvent être encore utilisés, mais il ne faut pas songer à habiter la maison, dont la façade postérieure a disparu. Une partie des occupants a été reçue à la légation suisse, l'autre partie a été accueillie par des familles suisses. Les lits et le mobilier acquis par le Centre de bienfaisance sont en partie intacts. On ne sait pas encore si on louera une nouvelle maison pour poursuivre l'activité du Centre de bienfaisance.

Bilan des pertes

Depuis que la guerre-éclair a commencé, le 8 août, la Grande-Bretagne a perdu au-dessus de son territoire, de celui de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne, 621 avions de tous les types, et l'ennemi a perdu 1867 appareils; ses pertes en équipages d'avions est presque de 4000, tandis que les pertes britanniques en équipages sont de moins de 600.

Dans le Moyen-Orient, durant la même période, la R.A.F. a perdu 15 avions et a détruit 56 avions italiens.

CHAMBRES FEDERALES

CONSEIL NATIONAL

La gestion

Poursuivant la discussion sur le rapport de gestion, le Conseil national aborde le chapitre du Département militaire.

M. Burki (paysan bernois) estime que l'armée n'est pas très économique, et demande, en outre, que l'on prenne des mesures pour protéger notre neutralité.

M. Abb. paysan argovien, se rallie aux observations de son collègue.

MM. Seiler (radical, Bâle), Widmer (catholique, Zurich), Rheinhard (soc. Berne) émettent différentes suggestions sur la défense passive, et c'est ainsi que l'on apprend qu'à Berne, il a été exécuté pour plus de trois millions de francs de travaux destinés à des abris. On ne s'en tiendra d'ailleurs pas là, puisqu'on prévoit une nouvelle prescription de 10 à 12 millions!!!

M. Minger, conseiller fédéral, répond à chacun en déclarant que tout va pour le mieux dans « la grande muette » et qu'aucun sacrifice n'est superfluo. Les nécessités militaires prennent tout.

Le Conseil aborde ensuite le rapport du Département des finances et des douanes.

M. Weher (soc. Berne) demande un contrôle plus sévère des valeurs étrangères, afin de régler l'exploitation du capital.

M. Bringolf (soc. Schaffhouse), demande l'augmentation du personnel douanier.

M. Burki (paysan bernois) constate que le nombre des producteurs de blé est de 80.000 et M. Dellberg (socialiste valaisan), propose le maintien d'un précédent postulat qui tend à l'augmentation de la prime de mouture.

M. Wetter, conseiller fédéral, se rallie au point de vue de M. Dellberg, sous réserve de l'approbation du Conseil des Etats.

Au Département de Justice et Police, le Conseil s'occupe encore de 8000 émigrants. Il entend encore la protestation de M. Léon Nicole (soc. Genève) au sujet de l'interdiction du journal « Le Travail ».

M. Baumann débouté la protestation en déclarant que le « Travail » constituait un danger pour le pays.

Séance de relevée

Dans sa séance de relevée de mercredi après-midi, le Conseil national a entendu la lecture de différents rapports relatifs à l'in-

cident Pilet-Golaz.

M. Isenschmid (cath. conserv. lucernois) demande que les compagnies d'assurances participent aux frais de la défense passive, ainsi que le font certaines caisses cantonales officielles.

Ce postulat est accepté par le Conseil fédéral.

M. Muller jeune paysan, développe un postulat sur l'évasion des capitaux.

M. Wetter, conseiller fédéral, ne peut indiquer les mesures qu'il compte prendre pour combattre l'évasion des capitaux. Il demande à M. Muller de modifier la forme de son postulat.

M. Wetter répond encore à M. Weher (soc. bernois) que son interpellation concernant les impôts sur les bénéfices de guerre fera l'objet d'une étude, toutefois il convient de ne point faire de comparaison entre ce qui s'est passé en 1914, et les conditions dans lesquelles cette guerre nous a placés.

M. Sigerist (rad. Schaffhouse) réclame l'électrification de la ligne Winterthur-Schaffhouse. Son postulat est accepté par le Conseil fédéral.

CONSEIL DES ETATS

Dans sa séance de mercredi, le Conseil des Etats, achevant l'examen du projet de révision du cautionnement, adopte finalement par 21 voix contre 15, la proposition de la majorité de la commission, selon laquelle un époux non inscrit au Registre du commerce ne peut valablement cautionner qu'avec le consentement écrit de son conjoint.

Le projet entier est adopté par 18 voix contre 4.

En fin de séance, le Conseil s'occupe de la loi sur le désendettement des entreprises agricoles. Une décision finale est remise à plus tard. En séance de relevée, la discussion est ouverte sur le traité d'extradition avec les Etats-Unis d'Amérique. Le projet est adopté après un rapport favorable de la commission.

Le Conseil s'occupe encore de l'examen du postulat de M. Wenk (soc. bâlois), qui invite le Conseil fédéral à présenter un rapport sur les mesures à prendre pour résorber le chômage, encore trop étendu dans les professions commerciales et techniques.

M. Wenk développe encore un second postulat au sujet du soutien du prix du lait. La réponse interviendra dans la prochaine séance.

Des soldats surpris par une avalanche

Notre journal a été le premier à annoncer, dans son dernier numéro, la nouvelle du désastre de la colonne militaire, à la Pointe d'Orny, au fond du Val d'Arpetaz. Elle nous est parvenue au moment du tirage, et alors qu'une partie des journaux destinés à la ville étaient déjà à la poste. C'est ce qui explique que cette nouvelle ne se trouvait pas dans tous les numéros de nos abonnés de la ville.

L'état-major de l'armée communique: Une des classes du détachement du val d'Arpetaz, appartenant au cours alpin de la Br. mont. 10, a été surprise par une avalanche dans le massif d'Orny, alors qu'elle effectuait une marche en haute montagne. Le caporal Victor Augustin, de la Batt. mont. 2 et le sanitaire Florentin Theytaz, de l'Etat-major du Bat. inf. mont. 6, sont morts. Seize soldats sont blessés, mais leur vie ne paraît pas en danger.

A peine parvenue à Martigny la nouvelle de la catastrophe, toutes les dispositions furent prises pour recevoir les victimes à l'hôpital-MM. les docteurs de Preux de Werra, médecin de l'hôpital et Brocard, reçoivent les blessés à mesure que les ambulances arrivent de Champex. On a fait appel à la section des Samaritains de Martigny.

La plupart des victimes souffrent de fractures de jambes, de bras, de blessures à la tête.

Le colonel brigadier Schwarz, qui est accouru à Martigny, tient à donner à chacun une parole d'encouragement et de sympathie.

D'après les récits des victimes, on peut établir les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accident:

Une colonne d'une centaine d'hommes exécutait un exercice à crampons dans un couloir, près de la pointe d'Orny, dans le val d'Arpetaz. Etant donné la forte déclivité, et la neige fraîche tombée dernièrement, le passage de la colonne déclencha l'avalanche. La patrouille fut emportée sur une distance de 500 mètres et projetée sur une moraine.

C'est là, sans doute, que le caporal Victor Augustin, et le sanitaire Florentin Theytaz, guide réputé du Val d'Anniviers, et père de famille trouvèrent la mort en arrivant contre les rochers de la moraine.

Parmi les blessés, au nombre de seize, — d'autres n'ont pu être transportés et sont soignés à Champex — se trouvent le lieutenant Tissières, de Martigny, fils de feu le conseiller national Jules Tissières, excellent alpiniste et commandant du détachement; le lieutenant Olivier, est également blessé.

Toute la nuit, Sœurs, Samaritaines et infirmiers furent sur la brèche. Ce matin, tous les blessés reposent après avoir reçu les soins les plus dévoués et l'on espère que leur état ne tardera pas à s'améliorer rapidement, étant donné leur robuste constitution.

Cet accident a causé une grosse émotion dans toute la région.

Voici la liste des blessés:

Cond. Adolphe Chevey, de Chalais, Btr. mont. 1; Sdt fm. Gustave Mathys, Couv. front. IV/427; Sap. Richard Rodet, de Vevey, Cp. sap. mont. 10; Sdt Maurice Rouiller, de Morgins, Cp. subs. 10; Tf. Paul Berthouzo, de St-Maurice, Cp. art. fort. 6; Sdt Robert Pasche, Cp. subs. 9; Mitr. Firmin Salamin, de Grimetz, Cp. mitr. IV/6; Cpl Fernand Dupraz, de Montreux, Cp. sap. mont. 10; Sdt Marcel Granger, de Morgins, Cp. subs. 10; Sdt Edmond Pichard, de Lausanne, Cp. subs. 10; San. Armand Theytaz, d'Ayer, Cp. E.-M. bat. 6; San. Jean-Paul Dupertuis, de Genève, Btr. mont. 2; Fus. Candide Fournier, Nendaz, Cp. fus. mont. II/11; Can. Paul Monnet, d'Isèrables, Btr. mont. 1; Plt. Rodolphe Tissières, Martigny; Lt Olivier Rambert, Vevey, sap. Henri Badoux, de Lausanne.

On nous communique que le colonel-brigadier Schwarz a ordonné que, sur tout le territoire de la brigade, tous les drapeaux des unités soient mis en berne jusqu'à dimanche, et qu'aujourd'hui, un quart d'heure de silence soit observé pour honorer la mémoire des deux soldats morts au service de la Patrie.

Chronique séduisante

L'incendie de Chandoline

Mercredi soir, vers 23 h. 35, la population séduisante fut alertée par la cornette d'alarme et par une vive lueur bientôt suivie de violentes explosions provenant des mines de Chandoline qu'exploite l'entreprise Joseph Dionisotti, de Monthey. L'alarme fut immédiatement donnée et quelques instants plus tard, le corps des sapeurs-pompiers, secondé par le groupe du feu de la D.A.P., sous le commandement du capitaine J. Andenmatten, était sur les lieux du sinistre.

On dut se borner à protéger le dépôt d'explosifs qui se trouvait dans le voisinage, car il était impossible de s'approcher du braisier alimenté par des fûts d'huile et de benzine qui avaient explosé dès le début de l'incendie. Le capitaine Andenmatten nous a déclaré qu'à 30 mètres du feu, la chaleur était encore intenable.

D'après l'enquête, le sinistre est dû à l'imprudence d'un jeune homme, M. Florey, mécanicien, qui était venu au dépôt pour tirer de la benzine d'un fût et s'était éclairé au moyen d'une lampe de mineur. Les gaz de l'essence s'allumèrent au contact de la flamme de la lampe et le jeune homme n'eut que le temps de s'enfuir.

Des tonneaux d'huile, sous l'influence de la chaleur firent explosion à leur tour et des jets d'huile bouillante furent projetés contre les parois des baraques.

On comprend aisément qu'il fut dès lors impossible de vouloir éteindre ce brasier.

Il convient de féliciter MM. Jos. Andenmatten, capitaine et A. Andréoli, adjudant, pour le travail accompli.

Un service d'ordre énergique fut organisé aussitôt pour écarter les nombreux badauds. Un service de garde fut installé jusqu'à 4 h. du matin. MM. Victor de Werra, vice-président et Jos. Spahr, conseiller, étaient sur les lieux. Il convient de mentionner l'offre faite par la Cp. d'aviation cantonnée à Sion qui s'est mise aussitôt à disposition du commandant du feu.

Le montant des dégâts est évalué à 60,000 fr. environ parmi lesquels figurent environ 20,000 fr. pour un compresseur.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, sauf le jeune Florey qui fut brûlé à la main.

L'entreprise continue son travail, cependant que l'on répare rapidement les dommages couverts par une assurance.

"Andromaque", à Sion

La presse et la radio suisses ont parlé de l'énorme succès qu'avaient obtenues les représentations « en plein air » de « Andromaque » de Racine, sur la place du Château, à Lausanne. Grâce à la bienveillance des artistes Marguerite Cavadaski et Paul Pasquier, et à l'initiative de notre société de développement et de la société des Amis de l'Art, ce spectacle aura lieu à Sion, sur la place de St-Théodule, le dimanche 29 sept. prochain à 20 h. 30; occasion exceptionnelle de réentendre dans un cadre nouveau, l'une des plus belles pièces du répertoire classique et d'applaudir des artistes qui viennent de se distinguer à Sierre dans les « Filleuses ».

La location est ouverte chez M. Tronchet, à Sion. Des trains sont prévus pour le Haut et le Bas-Valais en vue de faciliter le retour aux auditeurs venant du dehors. En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu le lundi 30 à la même heure.

Chez nos étudiants suisses

La « Rhodania », section de Sion des Etudiants Suisses s'est reconstituée pour son semestre d'hiver 1940-1941. Le nouveau comité est composé comme suit:

Président: Favre Charles, 3me technique, Vice-prés.: Pitteloud Antoine, rhétorique, Fuchs-major: de Rivaz Michel, physique. Secrétaire: Jost Marc, rhétorique. Vivat, floreat, crescat Rhodania!

Cours d'élèves de l'Harmonie Municipale

Les cours de l'année musicale 1940-41 seront inaugurés le jeudi 27 septembre, à 17 heures, au local des répétitions.

Les anciens élèves y apporteront leurs instruments, méthodes et manuels.

Les nouveaux élèves peuvent s'inscrire à l'avance auprès de M. Jean Gianada, commerce de chaussures, rue du Rhône, ou auprès du président de la société. Ils seront encore reçus à l'ouverture des cours.

A LOUER

à l'avenue de la gare, beaux locaux pouvant servir de bureau ou de magasin. S'adresser à Jacques Pini, Sion.

A LOUER

à la Chanterie, appartement de 3 pièces, hall et bains.

S'adresser au bureau du journal

PERDU

à la Cathédrale un livre de prière: Souvenir F. de C. en novembre 1932. Le rapporter contre récompense au magasin Imhoff, Grand-Pont Sion.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 22 septembre

Fête de St-Maurice, patron du Valais A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 messes basses. 7 h. messe basse, sermon français. 8 h. 1/2 messe basse, sermon allemand. 10 h. grand-messe pontificale, sermon français. 11 h. 1/2 messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h. vêpres pontificales, 8 h. chapelet et bénédiction.

Dimanche 22 sept.: Fête de St-Maurice, Patron du Valais. Office pontifical à 10 h.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE REFORMÉE

Dimanche 22 sept.: 9 h. 45 Culte.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 22 sept.: DARBELLAY.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la Cathédrale. — Samedi 21 septembre, à 11 h., mariage de Mlle S. Muller, à l'Évêché.

Madame! Vous trouverez à l'Institut CLEO, Avenue de la Gare de véritables artistes pour votre coiffure. Le meilleur travail dans un salon vaste et moderne. Le plus luxueux local pour Messieurs.

Mme et M. Gendre.

Mme et M. Gendre avisent leur honorable clientèle qu'ils sont seuls propriétaires et responsables de

L'Institut „CLEO“



Taurus 7 PS

La dernière création



Le Commandant Br. mont. 10 a le pénible devoir d'informer les Officiers, sous-officiers et soldats de la Br. Mont. 10, de l'accident mortel survenu en haute montagne à deux de nos camarades:

Cpl. AUGUSTIN Victor

Btr. Mont. 2

San. THEYTAZ Florentin

Cp. E.-M. Bat. fus. mont. 6

Nous garderons tous un souvenir profond de ces deux camarades morts au service du pays.

Le Cdt Br. Mont. 10:

Colonel brigadier Schwarz.



Madame Emile PERROLLAZ; Mademoiselle A. PERROLLAZ, à Sion; Madame et Monsieur Louis PERRET, à Montana,

ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Emile PERROLLAZ

leur très cher époux et bon père, survenu à Mase, le 18 septembre, dans sa 62me année, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, samedi 21 sept., à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.



Classe 1879

Vous êtes priés d'assister au convoi funèbre de notre contemporain

M. Emile PERROLLAZ

qui aura lieu à Sion samedi à 10 heures.

CONFÉDÉRATION

UNE LETTRE DE M. DUTTWEILER

Le groupe des indépendants a adressé une lettre signée de M. G. Duttweiler, conseiller national, aux membres de l'Assemblée fédérale, dans laquelle la démission immédiate de M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, est demandée. M. Duttweiler a motivé son exigence en formulant des données provenant de séances de commissions confidentielles et qui ont été reproduites en partie inexactement ou en partie tendancieusement.

UNE CONDAMNATION A MORT

Le tribunal cantonal d'Obwald, siégeant dans la salle du Grand Conseil à Sarnen, a condamné à mort l'assassin Vollenweider, qui tua le chauffeur de taxi Zwysig et le gendarme Aloys von Moos, de Sachseln, se rendant à l'hôtel pour l'arrêter.

L'ARRESTATION DU MEURTRIER

La police de la ville de St-Gall a pu arrêter, dans la nuit de mercredi, à St-Georges, près de St-Gall, l'ancien élève Martin Beerli, qui avait commis une tentative de meurtre contre un instituteur de Berne. Il était parti en automobile pour St-Gall et avait changé, à la gare, son uniforme militaire contre son habit d'éclairier. Le meurtrier avait l'intention de se rendre chez une tante dans le pays d'Appenzell.

BEL ACTE DE COURAGE

Alors qu'on procédait au transvasage d'un wagon-citerne contenant 20,000 litres de carburant, en gare d'Annecy, dans un camion avec remorque destiné à Genève, un court-circuit se produisit dans le moteur actionnant la pompe de transvasage. Le wagon-citerne fut immédiatement en flammes. Un officier d'infanterie, le lieutenant Bardot, qui se trouvait sur place, s'offrit pour décrocher le wagon-citerne en feu de six autres wagons contenant plus de 150,000 litres de carburant. Arrosé lui-même par des hydrants, l'officier réussit à traverser les flammes et à libérer la rame de wagons-citernes, qui fut rapidement

SES QUALITÉS ???

Hautes comme son sommet!

« DIABLERETS », l'apéritif suisse.

ment éloignée du brasier, évitant ainsi une terrible catastrophe.

Canton du Valais

LE PELERINAGE VAUDOIS A ST-AURICE

Le pèlerinage vaudois de dimanche prochain, 22 septembre, auquel se joindront des Genevois, et, cela va de soi, un grand nombre de Valaisans, s'annonce splendide comme participation, enthousiasme, esprit religieux et patriotique. St-Maurice s'apprête à recevoir dignement et cordialement ses hôtes. Il n'y a, dans la ville, qu'un cœur et qu'une âme à ce sujet.

Les restrictions de combustible et le chauffage

A la suite des restrictions imposées sur la vente des combustibles, bien des personnes se posent la question: comment économiserons-nous le chauffage? De tous côtés, on recommande des systèmes nouveaux, calefeutrages ou autres, parmi lesquels certains procédés sont évidemment de valeur. Un système nous paraît plus simple d'autant plus qu'il a fait ses preuves: celui des doubles-fenêtres. Tous les appartements munis de doubles fenêtres ont pu réaliser une grande économie sur le chauffage; de plus, elles sont fabriquées par des menuisiers bien connus de la place; une bonne occasion de soutenir l'artisanat local.

La meilleure solution pour lutter contre la benzine chère et rare:

Achetez-vous un bon vélo

au

GARAGE LUGON - ARDON

Toujours 60 machines en stock

Agence Allegro et Peugeot.

Chronique sportive.

FOOTBALL

Ouverture de la saison au Parc des Sports

Pour son premier match de la nouvelle saison, le F. C. Sion recevra dimanche prochain l'excellente équipe du F. C. Chippis.

Bien que les deux équipes ne soient pas encore au point, il faut s'attendre à un match âprement disputé. Les joueurs locaux, dont plusieurs sont encore mobilisés, n'auront certainement pas la tâche facile pour venir à bout de leurs valeureux adversaires et pour gagner les 2 points précieux de l'enjeu.

Espérons toutefois que les défenseurs des couleurs séduisantes retrouveront ce fameux « cran séduisante » dont était animée l'équipe rouge et blanche, il y a quelques années et qui faisait d'elle cette grande équipe, bien connue sur les terrains des cantons de Vaud et de Genève. Chacun se souvient avec plaisir des rencontres classiques et palpitantes avec les équipes de Vevey, Montreux, Lausanne-Sports, Servette, Dopolavoro. Et que sont devenus ces fameux derby Sion-Sierre, dont on retenait la date déjà des semaines à l'avance et qui passionnait le monde sportif du Valais entier?

Allons, les jeunes, faites un effort, entraînez-vous, groupez-vous autour de vos dirigeants et l'avenir vous prouvera que votre club est encore viable. E. G.

HOCKEY

Au Sion Hockey-Club

Hier soir, s'est tenue, dans la salle du Café de l'Ouest, une assemblée du Sion H.-C.

Cette réunion comme annoncé, devait permettre au Comité de jeter les bases de la saison 1940-41, qui, tout permet de le croire, sera, pour le jeune club, une nouvelle occasion d'affirmer sa vitalité.

Un grand nombre de membre est actuellement mobilisé et le restera, probablement encore durant l'hiver. Malgré cela, grâce aux décisions prises par nos Autorités militaires, les joueurs auront toute facilité pour rejoindre l'équipe les dimanches de match.

Il a été constaté avec plaisir la présence, à l'assemblée, de jeunes « recrues » qui constitueront une précieuse réserve pour l'équipe première.

L'assemblée générale du Club se tiendra dans la seconde moitié de novembre, au Pavillon des Sports. Puck.

LUY un apéritif apprécié
un digestif agréable
pris au siphon,
une boisson rafraîchissante

MARTIGNY — Encore une collision

Une nouvelle collision s'est produite à Martigny, sur la route cantonale, au lieu dit « La Pointe » entre une automobile lausannoise, pilotée par M. Etienne et une faucheuse à moteur, conduite par M. Chappot P., de Charrat, qui débouchait d'un chemin de dévestiture.

Fort heureusement, tout se borne à des dégâts matériels.

MARTIGNY — Moto contre auto


Pour une cause que l'enquête établira, un soldat motocycliste des troupes de subsistances est venu se jeter, jeudi, à 15 h. 30, contre l'arrière de l'auto pilotée par M. Cuendet, voyageur de commerce vaudois. L'accident s'est produit à 100 m. du pont de la Bâtiaz, près de la bifurcation de la route de Fully. Le motocycliste militaire, grièvement blessé à l'arcade sourcilère, dut être conduit à l'hôpital. Les deux machines sont endommagées.

LOTÉRIE ROMANDE

PLAN DE TIRAGE

2 LOTS de Fr. 50000.- Fr.100 000		
1 " 20000.- " 20000		
2 " 10000.- " 20000		
7 " 5000.- " 35000		
50 " 1000.- " 50000		
120 " 500.- " 60000		
150 " 200.- " 30000		
300 " 100.- " 30000		
1200 " 50.- " 60000		
6000 " 20.- " 120000		
30000 " 10.- " 300000		

37832 LOTS - Fr. 825000



TIRAGE LE 5 OCTOBRE

Sion, Avenue de la Gare, Ch. Post. Ilc 1800

Très prochainement

Ouverture d'un nouveau magasin de **Confections et articles**

Pour DAMES

RUE DE LAUSANNE, Maison Ducray
Se recommande:
Mme H. Troxler-Hilaridès.

Ouverture de pharmacie

J'ai le plaisir d'aviser la population de Sion et des Environs que j'ai réouvert dès ce jour l'ancienne Pharmacie Allet au Grand-Pont sous le nom de

PHARMACIE DES CHATEAUX

Se recommande:
Joseph Zenhäusern,
Pharmacien

DENIS ZERMATTEN Avocat et Notaire, SION

DE RETOUR le Vendredi et Samedi

Etude transférée à l'Avenue de la Gare, Maison J. Gay.

Vient de paraître Réimpression de l'œuvre originale

Des prédictions de Maître NOSTRADAMUS

publiées au XVII^e siècle. — Un volume broché in-16, 200 pages environ sur papier fort Fr. 4.- l'exemplaire. — TOUTES LIBRAIRIES

LES EDITIONS UTILES
8 rue de Hesse — GENEVE — Tél. 4.46.25

Chèque postaux: Ic 6995

Achat au comptant de

Laine de MOUTON

lavée ou non lavée ou échange contre draps, couvertures de laine et laine à tricoter,

Fabrique de draps Schild S.A. Berne

UN PLACEMENT SUR ET AVANTAGEUX:

NOTRE CERTIFICAT DE DÉPOT A 4 %

Contrôle officiel permanent

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

SOCIÉTÉ MUTUELLE

SION

REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

Banque Populaire Valaisanne S. A.

SION

CAPITAL DE RÉSERVES Fr. 1,211,000.-

Dépôts - Prêts et toutes autres opérations de banque

Etablissement soumis au contrôle fiduciaire.

Jean-J. R O T E N

Docteur en Droit, Avocat et Notaire

avise ses clients qu'il a transféré son étude dans sa villa, à l'Avenue de la Gare, derrière l'Hôpital régional, en face de la Clinique du Dr Germanier.

Une révision de pressoir

est une question de confiance

Quel que soit le système du vôtre: américain, à treuil ou hydraulique, adressez-vous à la

Fonderie d'Ardon

Tél. 4.12.02

Foires de BAGNES

Automne 1940

Septembre mardi 24

Octobre: Mardis 8 et 22

Varices ouvertes

DARTRES - ECZEMAS - COUPURES
DEMANGEAISONS - CREVASSES
ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES

Coups de soleil

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le

Baume du Pèlerin

Toutes pharmacies Boîte, fr. 1.-; Pot: fr. 2.25

Mesdames ! Attention

Prochainement, Ouverture du Magasin

MARIE-CLAIRE

Confections . Couture **pour DAMES**

A l'Avenue de la Gare (Nouveau Bâtiment Dr Amherdt)

Jusqu'à l'ouverture, s'adresser à l'appartement à la Rue de l'Eglise 4 (au-dessus du Studio Schmid)

SION — Place de St-Théodule

Dimanche 29 septembre 1940, à 20 h. 30 très précises

ANDROMAQUE

de Jean Racine

avec MARGUERITE CAVADASKI et PAUL PASQUIER
Prix des places: Fr. 3.-; 2.50; 2.- et 1.50 (droits en sus). Etudiants et militaires Fr. 1.-.
Location chez M. Tronchet, Sion, Tél. 2.15.50.
Trains pour le retour dans les deux sens.

AVIS DE TIRS

Des tirs à obus et à balles seront effectués dans le Val des Dix, du 23 au 28 septembre et du 30 septembre au 5 octobre prochains.

Zones des pièces:

Alpe de Méribès,
Barrage Mont Blava,
Alpe de Liaphey.

Zones des buts:

Les pentes formant le cirque du lac du Val des Dix.

Pendant toute cette période, l'accès du vallon sera interdit au Sud de la ligne Alpe d'Allèves, Alpe de Méribès, jusqu'à la ligne La Roussette-La Luetle.

Les projectiles non éclatés qui pourraient se trouver dans les zones de buts sont dangereux et leur présence sera immédiatement signalée par téléphone au No^t 67.10 Evolène.

Le Chef chargé de la Direction des tirs:
Cap. Zwahlen.

Pour tous sous-vêtements Messieurs
Eskimos, Interlocks, laine et fil-laine
Grand choix de chaussette en tous genres

Mode Masculine

B. ROSSETTI Av. Gare Sion

Menuiserie Clément DEFABIANI

PLANTA SION

Tous travaux de menuiserie
Doubles-fenêtres et calfeutrages

Service de coupe

Toutes coupes: Fr. 1.50;
montage et 1^{er} essayage,
Fr. 3.-. Mme Jane Baechler,
Dent-Blanche.

Je cherche Chien courant

chassant tous gibiers. E-ventuellement échange contre un fusil Hammerless, parfait état. Ecrire sous chiffre P. 4590 S. Publicitas, Sion.

A vendre

ou à louer à Sion, villa de 7 pièces, tout confort, avec jardin fruitier. S'adresser par écrit sous P. 4024 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE

moïse et poussette en bon état.
S'adresser au bureau du journal

A vendre

ou échanger 3 jeunes vaches laitières, race tachée, blanche et rouge, contre de la race d'Hérens; dr. à Mayoraz Louis, sous-gare, Sion.

A vendre

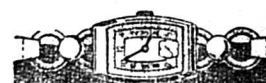
une armoire à 2 portes, à l'état de neuf. Mme Weibel, quartier St-Georges, à Sion.

A LOUER

app. 4 chambres, tout confort, bien situé.
S'adr.: bureau du journal.

Horlogerie-Bijouterie Boillat

Rue du Rhône - Sion
Réparat. soignées



Fromage bon marché

J'offre fromage de montagne ou Emmenthal, 1^{re} qualité à fr. 3.-, 3.20 par kilo.

Jusqu'à épuisement du stock Emmenthal ou fromage de montagne. 2^e qualité à fr. 2.80 par kilo. Fromage de l'Alpe (Sbrinz) 1a, 2-3 ans, à 3.40 par kg. Petits fromages de montagne, 4-5 kgs., à 2.80 par kilo.

Fromage de montagne 3/4 gras à 3/4 gras, à 2.40, 2.60 par kilo. Fromage 1/2 gras à 2.20 par kilo. Bon fromage maigre à 1.50 -1.60 par kilo. Bon beurre frais à 4.90 le kilo.

Jos. Achermann-Bucher Fromages et beurre, Buochs, Nid.

Chauffeur - Livreur

travailleur et consciencieux demandé de suite par important commerce de Sion. Place stable. Postulants non qualifiés s'abstenir de faire offres. Ecrire à Case postale No 52171, Sion.

Occasion unique

La maison d'ameublements Fantaccione, Rue l'Hôpital, Sion, rembourse les frais de voyage et le dîner à toute personne pour un achat de fr. 250 au minimum. Vous y trouverez: Lits, Armoires, Buffets, Chaises, Tables, Fauteuils, etc., le tout en parfait état.

Occasion

belle machine à coudre Singer, avec moteur. Prix fr. 250.- (pour tailleur).

S'adr.: bureau du journal.

Menuiserie EMILE AMHERDT

PRATIFORI SION

Tous travaux de menuiserie
Doubles-fenêtres et calfeutrages

Economie de Combustible

grâce à

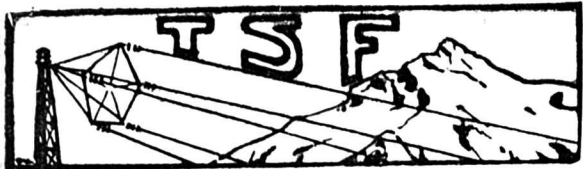
PROTECTAL

le ruban métallique qui garantit l'étanchéité des portes et fenêtres:

supprime les courants d'air

Concessionnaire pour le Valais:

J. DESSIMOZ, Châteauneuf, Tél. 2.16.08



Emissions de Sottens
Samedi 21 septembre

7.00 Informations. 11.00 Emission commune du Studio de Berne. 12.29 Signal horaire. 12.30 Gramo-concert. 12.45 Informations. 12 h. 55 Programme varié. 13.30 Le répertoire lyrique italien. 14.00 En marge de l'actualité. 14.15 Concert. 14.35 L'art de fleurir vos tables. 14.45 Musique variée. 15.05 L'homme au sourire. 15.45 Récital de chant. 16.10 E. Granados. 16.40 Thé dansant. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. Concert de musique légère. 17.20 Intermède de disques. 17.40 Suite du concert de musique légère. 18 h. Sonnerie de cloches. 18.05 La demi-heure pour les petits enfants sages. 18.30 Top Hat. 18.40 Sprint. 18.45 Intermède. 18.50 Communications diverses. 18.55 Valse caprice. 19.00 L'œuvre qu'ils préféreraient. 19.20 Poèmes de la saison. 19.30 C'est l'automne. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. 30 Duos d'opérettes. 20.50 Naissance d'une œuvre. 21.25 Oeuvres de Chopin. 21.50 Informations.

BIBLIOGRAPHIE

LE GRAND ANNUAIRE TELEPHONIQUE SUISSE

vient de paraître (29e édition). Sa disposition pratique lui assurera de nouveau la place qu'il mérite. Ce qui le fait particulièrement apprécier, c'est la lisibilité de ses caractères d'impression et la disposition cotée à côté du numéro d'appel, du nom et de l'adresse des abonnés. Malgré une importante augmentation du nombre de ces derniers, qui atteint maintenant 300.000, l'épaisseur de l'ouvrage est restée la même. Le principal avantage que présente ce volume, consiste à grouper toutes les localités sous un même alphabet indiqué sur des onglets, ce qui permet de trouver instantanément la localité désirée, d'autant plus que les grandes villes forment un chapitre spécial, où elles sont séparées les unes des autres par un carton avec onglet. Les éditeurs (Hallwag S. A., Berne) ont complété les entêtes des localités — qui se suivent par ordre alphabétique — par des renseignements de caractère géographique et économique, tels qu'appartenance cantonale et communale, altitude, office des postes, gare, nombre d'habitants. Cette documentation fait de l'ouvrage une nomenclature particulièrement utile aux bureaux, de sorte que son prix, qui n'est du reste, que de 15 fr. peut être comptabilisé au débit de maints services.

UN TRAMELOT A L'HONNEUR

La brochure que M. Adam Rossel vient de publier: « Lessora et Pax » ne passe pas inaperçue. Discutée par les uns, critiquée par d'autres, elle trouve aussi — et cela est réconfortant — de fervents admirateurs. C'est ainsi que l'Ordre universel du Mérite humain, à Genève, considérant les idées remarquables et élevées contenues dans « Lessora et Pax » a couronné l'ouvrage et élevé l'auteur au rang d'officier de l'institution. Nous ne pouvons que féliciter M. Adam Rossel de son succès et du titre qui lui a été décerné, sans qu'il ait brigué ni même recherché.

« Lessora et Pax » est en vente à l'imprimerie du « Progrès » Choffat, Vuilleumier et Cie et dans les principales librairies.

LA PATRIE SUISSE

Sommaire du 21 septembre: Comment naissent des fruits nouveaux? grand reportage sur la centrale d'Arboriculture suisse. — Quand une montagne perd la tête, reportage illustré de magnifiques photographies. — Ci-Civilisation, nouvelle inédite, par Jean Moreau. — La page des soldats. — Aux actualités

suisses: L'inauguration d'un monument commémoratif de l'occupation des frontières; la « Mostra Cantonale » à Locarno. Les actualités mondiales. — Douzième et dernière série de notre Grand Concours d'Eté.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Sommaire du 21 septembre: On tourne un nouveau film suisse, reportage sur l'activité des studios du Tessin. — Une histoire d'ourson, nouvelle par Henri-Jacques Proumen. — Le petit jardinier, poème photographique. — Cueillettes et récoltes, reportage par Renée Gos. — Début de notre nouveau roman: « La rose et le matelot ». — En pages de mode: Septembre 1940; l'automne en ville; une nouvelle collection de robes pour la nouvelle saison; les écoles ont rouvert leurs portes: vêtements avantageux pour enfants; nos patrons gratuits. — Douzième et dernière série de notre grand concours d'été.

L'ILLUSTRÉ

Sommaire du 19 septembre: On trouvera, dans ce numéro, une série de documents qui illustrent de façon saisissante les derniers développements de la guerre des trois empires et, en particulier, de la gigantesque bataille aérienne anglo-allemande. A part cela, de nombreuses photos de la vie en France, une galerie de costumes hongrois, diverses actualités suisses, un charmant reportage sur les ports neuchâtelois et un nouveau roman: « Les merveilles d'un camping » par Gina Lombroso.

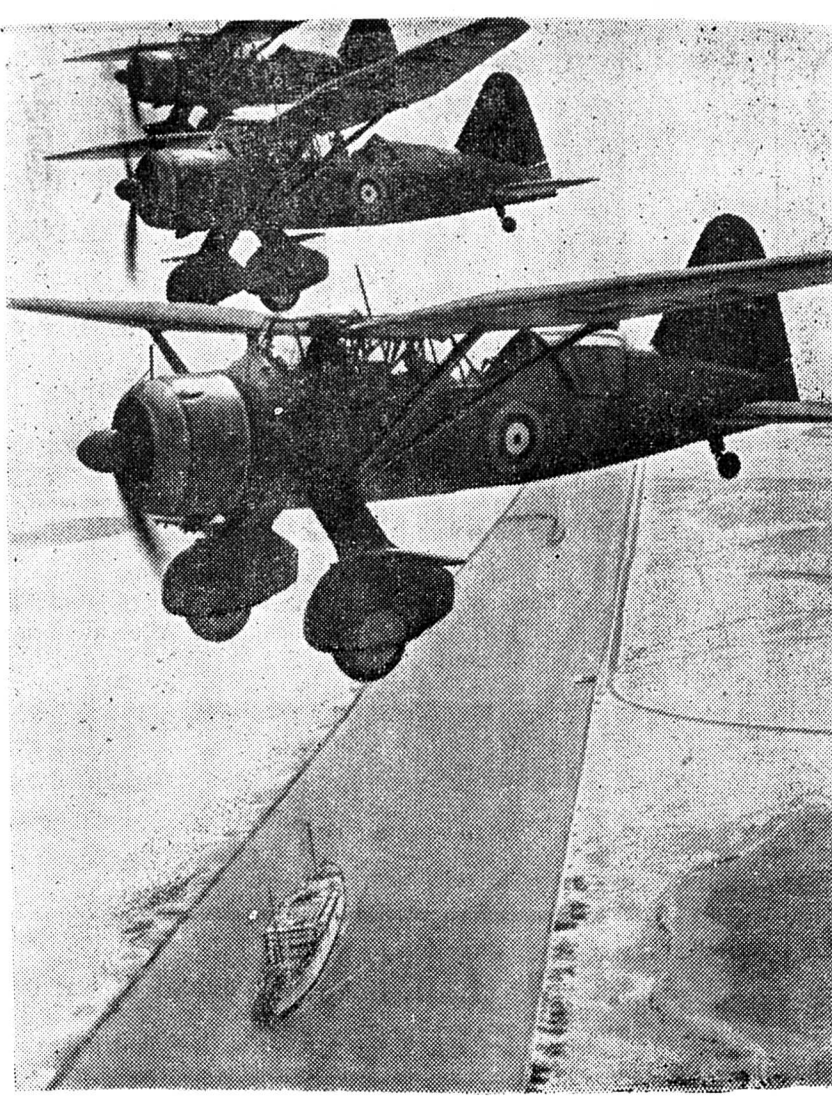
Les tanks dans la guerre moderne

Un spécialiste des questions militaires émettait mardi l'opinion que les troupes allemandes ne pouvaient tenter une invasion de la Grande-Bretagne qu'avec l'appui de tanks lourds. Comme ceux-ci ne peuvent être transportés qu'au moyen de bateaux, il s'agirait avant tout pour les Allemands de s'emparer d'un port. Les tanks que, en cas de besoin, l'on pourrait monter par avions, ne sauraient être que des tanks légers, vulnérables aux coups de l'artillerie anti-chars. Quant aux « tanks amphibies », ce même critique déclare qu'ils pourraient traverser des fleuves, mais qu'il ne pourrait s'agir pour eux de franchir la Manche.

Le haut commandement de l'armée britannique a mis à profit les expériences faites en France et établi un plan de défense adéquat basé sur ces observations. Des soins tout particuliers ont été voués aux tanks qui sont, après les avions, l'arme dont la production a été poussée le plus activement. « La Grande-Bretagne aura, à l'avenir des unités blindées qui, certainement, surprendront les Allemands », poursuit ce spécialiste. Déjà, lors de la bataille des Flandres, les tanks anglais se sont avérés au moins aussi bons que les tanks allemands: seule leur infériorité numérique fut cause de leur défaite.

Au cours de leur avance en France, les Allemands — contrairement à la technique des Alliés — employèrent des armes diverses: infanterie mécanisée et aviation. Cette idée s'est révélée excellente et c'est à elle que les Allemands doivent une large part de leur victoire. Lors de leurs attaques en France, les Allemands lancèrent en avant des contingents d'infanterie mobiles montés sur des motocyclettes et suivis par des chars légers; venaient enfin les tanks lourds précédant le gros de l'infanterie. L'aviation participa très activement à ces attaques, et tout particulièrement les Stukas; ces derniers étaient redoutés plus encore en raison de leur effet sur le moral des combattants qu'à cause des destructions qu'ils opéraient.

La Grande-Bretagne a étudié toutes les méthodes tactiques; elle a appris que les éléments blindés sont plus importants pour une armée que le facteur vitesse, bien que l'importance de ce dernier ne soit nullement diminuée.



La menace italienne sur le canal de Suez

Une escadrille d'avions de reconnaissance italiens survolant le canal de Suez dont on reparle au sujet d'une offensive des troupes italiennes contre les forces britanniques en Egypte.

Chronique agricole

Davantage de champs, davantage de céréales et de pommes de terre

A un moment où le ravitaillement du pays est des plus aléatoires, de gros soucis assaillent le chef de famille conscient de ses responsabilités. Une question le préoccupe surtout: comment ferai-je pour nourrir les miens?

Lorsque le chef de famille est paysan, la chose est moins inquiétante. L'agriculteur se dit: je sèmerai plus de blé, je planterai davantage de pommes de terre et produirai des légumes.

Il semble donc que, dans un canton agricole comme le Valais, on doive envisager l'avenir avec confiance. Nous pouvons, en effet, orienter notre production avant tout vers les besoins du ménage. De nouveaux terrains sont susceptibles d'être gagnés à la culture. Et pourtant, il existe un grand danger pour nous. Ce danger est qu'on ne comprenne pas assez, dans nos campagnes, la gravité de la situation.

Beaucoup de personnes, confiantes en la prévoyance des autorités fédérales, se disent que rien ne presse, d'importants stocks ayant été constitués. Et, comme si ces stocks devaient durer indéfiniment, ils remettent à plus tard l'effort qu'ils devraient accomplir actuellement. Ils s'obstinent à compter sur l'Etat dans des circonstances où ils devraient se fier avant tout à eux-mêmes.

Il est des personnes qui croient que le Valais serait relativement épargné dans le cas de disette ou de famine. Elles basent leur optimisme sur le fait que la majeure partie de notre population est agricole et vit des produits du sol. Cet optimisme est dangereux et risqué de paralyser l'effort qui s'impose aujourd'hui. Il constitue, d'autre part, une grave erreur. Il existe certes, une forte proportion d'agriculteurs chez nous. D'importantes surfaces ont, en outre, été gagnées à la culture. Mais, depuis ces dernières décades, notre agriculture a cherché de plus en plus à écouler ses produits sur le marché. Les denrées de première nécessité ont été supplantées par des cultures plus rentables. Cette or-

rientation, source d'un gain supplémentaire, en temps de paix, est périlleuse en temps de guerre. Pour n'avoir pas réservé une place suffisante au blé, à la pomme de terre et à certains légumes, nous risquons un jour de manquer du nécessaire. De fait, le Valais a peine actuellement à se ravitailler en pommes de terre et ne peut même pas suffire au 40% de ses besoins en céréales panifiables.

La situation deviendrait dramatique si nous nous trouvions livrés à nos propres ressources. L'avenir est lourd de menaces et personne ne sait ce qui nous attend. Notre devoir est de prévoir le pire pour ne pas être surpris par les événements. Aussi, importe-t-il que les particuliers et les communes mettent tout en œuvre pour accroître la surface de leurs champs.

Les agriculteurs et les propriétaires de biens-fonds doivent, dans la mesure de leurs moyens, arriver à couvrir intégralement leurs besoins. Tout chef de famille comprendra que, les denrées alimentaires pouvant un jour se raréfier et peut être manquer, il est de son devoir de tirer du sol ce qui est indispensable à l'entretien de son ménage. Lorsque la possibilité existe, les exploitations agricoles sont tenues de rompre de la prairie et de défricher les marais ou les terrains abandonnés. En même temps qu'elles apporteront une compensation pour ceux qui ne sont pas en état de cultiver des terres, elles bénéficieront d'un avantage certain découlant du raffermissement des prix de ces produits agricoles.

Une grande tâche et de grosses responsabilités attendent les administrations communales. Elles devront, comme les particuliers, mettre en culture les terres abandonnées lorsqu'elles en possèdent. Mais, leur devoir consistera surtout à fixer à chacun une extension judicieuse des cultures et à veiller à l'exécution de leurs directives.

L'automne est là et avec lui arrive le moment de la préparation des terres. Il n'y a pas de temps à perdre. Les défrichements et les labours doivent commencer d'urgence car il faudra leur donner une ampleur inaccoutumée. Il faudra semer cette année, beaucoup semer si l'on veut être sûr que demain ne manque pas, sur la table familiale, le pain quotidien.

Office cant. pour la culture des champs.

Chronique économique

La viande de porc ayant subi un renchérissement ces derniers temps, le service fédéral du contrôle des prix a autorisé les bouchers-charcutiers à adapter également les prix des produits non exclusivement à base de viande de porc à l'évolution du prix des porcs, poids vif. Les prix des saucisses ont donc été fixés comme suit: cervelats 110 gr., 30 cent.; la pièce: Wienerlis, la paire (100 gr.), 40 cent.; Schubligs, la paire (210 gr.), 70 cent. En ce qui concerne les saucisses à la pièce, contenant de la viande de porc, les prix de vente usuels sont maintenus, mais le poids brut actuel peut être diminué de 5 à 10% suivant la proportion de viande de porc qui contient le produit. Pour les saucisses au poids, les prix de vente usuels peuvent être augmentés équitablement d'après la teneur du produit en viande de porc. Le prix des produits exclusivement à base de viande de porc peut être relevé à 10% au maximum. Enfin moins un produit contiendra de viande de porc, plus la hausse sera limitée.

Prix du beurre et du fromage en boîtes

D'entente avec l'Office de guerre pour l'alimentation, le service fédéral du contrôle des prix vient d'autoriser, dès le 16 septembre, une hausse de prix pour toutes les sortes de beurre de table et beurre de cuisine. L'augmentation sera de 50 cent. pour le consommateur. Les prix maxima seront donc les suivants: fr. 6 par kilo pour le beurre de table, 5 fr. 50 pour le beurre de cuisine et fr. 6,75 pour le beurre fondu.

Les prix des fromages en boîtes subissent également une augmentation. Pour le consommateur, cette augmentation sera de 7 cts. pour le fromage gras en emballage de 170 gr. et 2 cts. pour l'emballage de 60 gr. Pour le fromage mi-gras, l'augmentation est de 3 centimes pour l'emballage de 227 gr. et 2 centimes pour l'emballage de 170 gr. Pour le fromage quart-gras, l'augmentation est de 2 centimes pour 210 gr.

Le commerce de détail est autorisé à augmenter le prix net, pour le beurre, et pour le fromage en boîtes, dans la mesure où il est d'usage d'accorder des rabais ou des ristournes. Mais le prix payé par le consommateur, déduction faite du rabais mentionné ci-dessus, ne devra dépasser en aucun cas le prix maximum indiqué plus haut.



Les 21 et 22 septembre, il sera procédé à la vente, en Suisse romande et italienne, d'un insigne au bénéfice du Comité International de la Croix-Rouge.

Cet insigne portera la croix fédérale, symbole d'une grande œuvre de charité née sur notre sol.

Aidez-nous! Au nom de ces deux croix si intimement liées l'une à l'autre, le Comité International de la Croix-Rouge adresse cet appel au peuple suisse, par la voie de l'insigne, dans les quatre langues nationales. Chacun voudra acheter, les 21 et 22 septembre, l'insigne à croix rouge et à croix blanche du Comité International de la Croix-Rouge — qui a besoin de l'appui de tous les citoyens.

ISABELLE RIVIERE

Le bouquet de Roses rouges

Feuilleton de la Feuille d'avis du Valais

Un coup de sonnette. Agathe et Michel se regardent, étonnés. Ils n'attendent personne, et par ce temps... Non, Barbe n'est pas là, elle a le don d'être sortie chaque fois que quelqu'un sonne. Michel va ouvrir, laissant la porte du bureau entrebâillée.

Un froissement de manteau de caoutchouc une voix forte, nette, des mots articulés, comme si on les machait: — Est-ce que c'est Michel Clairfont? Je suis Mathieu Champel.

Agathe se dresse, une main sur le cœur, puis se précipite pour allumer, dans l'entrée, ce que Michel n'a pas songé à faire. — Ah! c'est vous. Et voilà votre femme. Je suis content de vous voir tous les deux. Je m'excuse d'inonder votre maison.

Il est là, devant eux dans son dré qui ruisselle, massif, trapu, solide et imposant comme un pilier de cathédrale. Il accroche au portemanteau une extraordinaire casquette à trois ponts qui a fait que Michel l'a d'abord pris, dans l'obscurité du palier, pour un commissionnaire (Michel ne sait pas si ça veut dire quelque chose: une casquette à trois ponts, mais c'est toujours ainsi qu'il décria par la suite ce couvre-chef mémorable). Tous deux l'aident à se débarrasser du vêtement gluant avec des gestes maladroits d'enfants frappés d'un trouble sacré.

Il entre dans le bureau, il s'assied dans le fauteuil d'Agathe, il parle avec cet étonnant accent qui broie, puis répète les mots avant de vous les offrir, il s'excuse encore de mouiller le tapis, il questionne avec une sorte de rude bonté. Michel et sa femme répondent au hasard, occupés qu'ils sont, corps et âme à le regarder. C'est lui, c'est bien lui! Il a le masque de Napoléon avec un sourire de patriarche: une puissance, une autorité, une grandeur de simplicité qui émanent on ne sait d'où. Il n'a pas d'âge, il semble enraciné dans l'éternel. Celui-là « sait » quelque chose. Et il est là pour le leur dire.

— Vous permettez que j'appelle mon beau-frère? interrompt tout à coup Michel.

Et le doux visage lumineux de Sylvain, entre sa sœur et son ami, vient se tendre avec le même émoi et la même espérance vers celui-là, qui semble un envoyé de Dieu, émergé aujourd'hui du fond des âges et du sein des eaux pour leur apporter la perle unique, sauvée de tous les déluges.

Comment répéter, comment entendre même bien ce qu'il dit? Il vous saisit comme d'une poigne vigoureuse, et vous maintenant avec lui au centre de tout, il fait surgir autour de vous l'univers. Ses paroles, comme celles de la Bible, sont de grands éclairs fulgurants, qui jettent sur le monde une brève coulée resplendissante — et tout aussitôt, les ténèbres se refont, totales, comme si ce feu vous avait brûlé les yeux.

— Mais, vous avez vu, qu'avez-vous vu? Tout ordre rétabli, toute explication si simple qu'incompréhensible, le système universel fonctionnant comme une énorme machine admirable, impeccable, infiniment et minutieusement docile au souffle d'amour qui l'actionne, émané du Maître qui la tient dans sa main.

Les grands éclairs fulgurants ont ressuscité de l'ombre une seconde, posés enfin à leur vraie place, illuminés enfin de leur vrai sens, rayonnants de leur véritable et illimitée richesse, les vieux dogmes méprisés parce qu'on les croyait morts: la Création, la Chute, l'Incarnation, la Rédemption... Va-t-il falloir vraiment se réinstaller au milieu de ces fantômes? Se peut-il que ce soit d'eux, si rebattus, si fatigués de servir, depuis si longtemps vidés de leur sens, qu'il faille attendre la réponse à toute question, l'explication à tout mystère? C'est pourtant à leur clarté ramifiée qu'autour d'eux le monde s'organise comme par magie: rien qui traîne, aucun déchet, rien qui n'ait reçu son attribution. Ce qui reste dans les zones d'ombre, on le sent, aussi sûr, aussi tranquillement satisfaisant que le reste — simplement on ira voir plus tard... Si vraiment, c'est cela, il est sans une paille.

Mais, n'est-ce pas là ce qui le dénonce? Trop bien inventé, trop bien combiné pour être honnête! Avoir réponse à tout, c'est presque aussi suspect que de n'avoir réponse à rien. Et puis, tout est vraiment trop simple, trop aisément donné! S'il n'y avait plus rien à découvrir, quel intérêt reste-t-il dans la vie?

— C'est cela: vous rejetez Dieu jusqu'ici parce qu'il était obscur, vous le rejetez maintenant parce qu'il est clair et à portée de la main! Rassurez-vous: ce qu'il nous a révélé de lui, l'explication que je viens d'esquisser, ce n'est pas lui, c'est la clef qui nous donne accès auprès de lui. Et quand vous serez entrés dans sa maison, vous aurez tant à faire pour le déchiffrer et l'appréhender, lui, que vous y mettrez l'éternité.

Les trois jeunes gens sont secoués, déroutés, interdits, comme trois écoliers devant un maître trop savant. Mais ce maître, d'où vient-il, cette science éclatante, si peu ressemblante à celle du vieux catéchisme abstrus, qui montrait les mêmes croyances froides et inertes comme pierres? Si peut-être il n'invente pas les dogmes, il leur invente un sens, et qui donc nous garantira que ce sens est autre chose que l'admirable fantaisie d'un grand poète?

— Je n'invente rien. Il n'y a que les hérétiques qui inventent. Allez aux sources. Recevez la Révélation telle que Dieu nous l'a donnée. Instruisez-vous réellement de ce que l'Eglise nous enseigne de la part de Jésus, et vous verrez que je n'invente rien. Et que tout est plus beau, infiniment, que ce que je puis vous expliquer, avec mes pauvres paroles d'homme. Surtout, allez à Dieu, recevez-le, Lui, et il vous éclairera toutes choses.

Toute cette fin de journée, quand il est reparti dans la pluie noire, les trois ébranlés retournent, discutent, chérissent ou combattent, les paroles de ce messager ravalé par les eaux. L'enthousiasme et la méfiance, l'espoir et le découragement, l'admiration et la peur, les soulèvent et les abattent tour à tour.

Mais c'est en vain qu'ils essaient de reconstruire ce que les paroles magiques avaient dressé si simple et si lumineux devant leur esprit? Ils ne voient plus; ont-ils vraiment vu? Ils ne savent plus.

C'est que le maître a fait comprendre la leçon, mais maintenant, pour la pouvoir redire, il faut l'apprendre. Nul n'a dans ses mains la vérité toute prête, toute complète, pour la leur donner sue et définitive, comme

un problème résolu dont on n'a plus qu'à inscrire, pour la pouvoir oublier, la solution. Il faut que chacun, redescendant aux rudiments, remonte ensuite soi-même, courageusement, cette vérité, la maîtrise peu à peu, avec patience et labeur, comme une langue, qui ne commence à vous parler que lorsqu'on la connaît.

Le sentiment de leur profonde ignorance, qui n'avait fait jusqu'alors que les effleurer parfois, les saisit aujourd'hui et les étouffe. On croyait tout savoir et voici qu'il faudrait se refaire écoliers! Si pourtant nous jetons, en effet, cette Eglise, sans savoir aucunement ce qu'elle est?... Ne vaut-il pas la peine, en tous cas, que nous allions la regarder d'un peu plus près? Tant de sciences inutiles... si celle-là, en fin de compte, à son tour, ne nous mène à rien, cela n'en fera qu'une de plus.

Retrouver le rapport qu'avaient fait apparaître les paroles de Champel entre les Ecritures et cette Eglise du Christ que nous avons si légèrement repoussée comme née de l'ingéniosité des hommes, voilà ce qu'il faut tenter. Quelle passionnante étude que de la regarder se former entre les mains du Sauveur! Nous allons lire Saint Thomas, le Catéchisme du Concile de Trente, les Pères de l'Eglise...

— Mais, coupe Agathe, ce n'est pas tout d'étudier. Il a dit qu'il fallait « rentrer dans l'Eglise ».

— Oui... se confesser, communier, rêve Sylvain. Est-ce qu'on peut vraiment redonner vie à tout cela...? Pourtant, c'était si beau quand j'étais petit!

(à suivre)